



ARRESTATION MOUVEMENTÉE D'UN FAUX MONNAYEUR

Faux monnayeur

MAILLY. — Après les fausses traites, la fausse monnaie : il ne nous manque plus qu'un assassinat pour voir l'arrondissement d'Arcis prendre une place sérieuse dans le département.

Lundi soir, vers sept heures, Mme Foy reçut d'un ouvrier italien une pièce qui lui parut suspecte. M. Foy étant absent, elle s'approcha de quelques personnes réunies à une table et leur dit : — Voici déjà plusieurs pièces fausses que je reçois. Croyez-vous que celle-ci soit bonne ?

M. Béquin, maire d'Arcis, qu'une affaire de notariat avait appelé à Mailly, prit la pièce et à l'aide d'une petite pince la brisa. Il n'y avait plus de doute à avoir.

Au lieu de s'excuser, Filipozzi (l'ouvrier en question) se fâcha et querella les consommateurs. Ceux-ci l'accusèrent nettement d'écouler de la fausse monnaie, et se mirent en devoir de procéder à son arrestation. Aussitôt Filipozzi tire son couteau, et gesticula avec. On put néanmoins s'en emparer : mais M. René Mérat, propriétaire à Mailly, reçut dans l'épaule gauche un coup qui l'a légèrement atteint, et M. Pierre Elie se blessa à la main en désarmant le forcené.

Cependant, ses camarades, au nombre d'une vingtaine environ, s'étaient rassemblés devant la porte, également armés de couteaux, et menaçaient de saccager la maison. M. Béquin sortit, et leur remontra que Filipozzi étant un malhonnête homme, ils ne devaient pas prendre son parti. La plupart entendaient raison, deux ou trois continuaient à tenir un langage violent et peut-être auraient déterminé les autres. Les pompiers de la localité survinrent alors avec leurs armes et les dispersèrent.

Pendant ce temps, le prisonnier ligoté continuait à être gardé à vue. Les gendarmes d'Arcis, qui avaient été prévenus par dépêche, arrivèrent et s'emparèrent de Filipozzi.

On a trouvé sur lui huit pièces fausses de 5 francs dont six au millésime de 1868. Il a refusé de faire connaître ses complices.

Le parquet d'Arcis s'est transporté sur les lieux.